REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE THONON-LES-BAINS
CANTON D'ÉVIAN-LES-BAINS

Les Gets
– MAIRIE –

ARRÊTÉ DU MAIRE
COMMUNE LES GETS

ARRÊTÉ N°2026-235

Objet : MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNE DE LES GETS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LES GETS, HAUTE-SAVOIE,

Vu - la délibération du Conseil Communautaire du 13/09/2022 le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat et les pièces s'y rapportant ;

Vu - l'arrêté préfectoral n° DDT-2026-1087 en date du 6 octobre 2026 relatif à l'approbation de la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de les Gets ;

Vu – les articles L.152-7, L.153-60, R.151-51 et R.153-18 du Code de l'Urbanisme ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les annexes relatives aux servitudes d'utilité publique dans le plan local d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal, dans la mesure où elles ont évolué.

ARRÊTÉ

Article 1er : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat approuvé par le Communautaire le 13/09/2022 est mis à jour à la date du présent arrêté.
A cet effet, le rapport de présentation, le règlement et les documents graphiques en annexe du PLUIh de la servitude d'utilité publique que constitue le PPRN ont été mis à jour.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet, conformément au code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie pour une durée d'un mois.

Article 3 : Les documents de la mise à jour approuvée sont à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Savoie.

Fait aux Gets, le 29 octobre 2026
LE MAIRE DES GETS,
Philippe VINET

MAIRIE DES GETS
Haute-Savoie

Conformément à l'article R.421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification. Toutefois, durant ce délai de deux mois un recours gracieux peut être exercé auprès de mes services.